

TITRE

N° CL7

## ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2025

---

### REFORCER LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS - (N° 669)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL7

présenté par

Mme Capdevielle, M. Saulignac, Mme Allemand, M. Christophe, Mme Karamanli, M. Pena,  
Mme Thiébault-Martinez, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et  
apparentés

-----

## TITRE

À la fin du titre de la proposition, substituer aux mots :

« faites aux femmes et aux enfants »

les mots :

« sexuelles et sexistes ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel du groupe Socialistes et apparentés vise à rappeler que le législateur doit avoir à cœur de défendre toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes.